

VAR

L'institut FMES recrute des jeunes pour des sessions de formation

La Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques (FMES) recrute pour sa 3^e Session méditerranéenne des hautes études stratégiques (SMHES) des étudiants et jeunes diplômés. Une session de formation sur les enjeux géopolitiques, entièrement gratuite, à destination des étudiants et jeunes diplômés, se déroulera du 24 au 28 avril à Toulon. Pour candidater, vous avez jusqu'au 2 avril pour envoyer vos CV à mc.debray@fmes-france.org.

DRAGUIGNAN

Deuxième édition des ateliers de l'environnement

Le Club des entrepreneurs en Dracénié, et Hyper U les Arcs, s'associent pour organiser la seconde édition du salon « Les ateliers de l'environnement », le jeudi 23 mars. Cet événement a pour ambition d'informer et de sensibiliser particuliers, professionnels et élus du territoire aux enjeux du développement durable, de la transition écologique et de l'économie circulaire. Entreprises et associations, une cinquantaine d'exposants sont attendus. Rendez-vous le jeudi 23 mars de 9h à 17h - Entrée gratuite, au centre commercial Hyper U sud Dracénié.

TOULON

Campagne de mesures radiologiques autour de la rade

Un hélicoptère Fennec de l'Armée de l'air et de l'espace survole cette semaine, à plusieurs reprises les communes de Toulon, La Seyne-sur-Mer, Ollioules et Saint-Mandrier à faible vitesse et à basse altitude, dans le cadre d'une campagne de surveillance radiologique de la base navale et de son environnement. Ces campagnes nationales réalisées tous les cinq ans ont pour objectif de cartographier les sites à vocation nucléaire (civils comme militaires). Les résultats sont ensuite comparés à ceux des campagnes précédentes.

**TOULON. 2100 élèves de la région visitent la base navale**

Visite du porte-hélicoptères amphibie et rencontre avec l'équipage du Tonnerre, découverte des différents métiers : sécurité, restauration, mécanique, communication, d'un hélicoptère Caïman et d'un drone... La Marine nationale avait fait les choses en grand, ce jeudi, pour accueillir quelque 2100 lycéens et étudiants venus de toute la région, et susciter des vocations.

S.F. PHOTO MARINE NATIONALE

ANNONCES LÉGALES
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

VAR

Tél. 04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****RELATIVE A LA DECLARATION DE PROJET N°2 VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU PRADET**

Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a organisé, par arrêté n° AP 23/22 en date du 14 mars 2023 une enquête publique portant sur le projet de déclaration de projet n°2 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme du Pradet. Cette procédure a pour objet la création d'un pôle de réemploi et de valorisation des déchets.

Le règlement écrit et graphique du Plan Local d'Urbanisme, ainsi que les avis émis sur le dossier par les personnes publiques associées sont joints au dossier d'enquête.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront mis à disposition du public, aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 03 avril 2023 au 05 mai 2023 inclus (soit 33 jours consécutifs), à l'Hôtel de Ville de la commune du Pradet, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au Commissaire-Enquêteur, Monsieur Bernard ARGUOLAS, désigné par le Tribunal Administratif de Toulon : - par courrier, jusqu'au 05 mai 2023, 17h00 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, en Mairie du Pradet, Parc Cravéro, 83 220 Le Pradet)

- par voie électronique jusqu'au 05 mai 2023, 17h00, à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr
Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la Commune (https://www.le-pradet.fr)

Un ordinateur dédié à la consultation du dossier dématérialisé sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique.

Toute information concernant le dossier d'enquête publique pourra être sollicitée auprès de Madame Marie-Laure CHARRY, directrice du Pôle Aménagement Durable - Mairie du Pradet - Tel : 04.94.08.77.05.

Le Commissaire-Enquêteur recevra personnellement les observations du public les jours suivants en Mairie du Pradet :

- Le lundi 03 avril 2023 de 9h à 12h
- Le mardi 11 avril 2023 de 14h à 17h
- Le mercredi 19 avril 2023 de 9h à 12h
- Le jeudi 27 avril 2023 de 9h à 12h
- Le vendredi 05 mai de 14h à 17h

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire-Enquêteur qui sera chargé de le clore. Dès réception du registre et des documents annexés, le Commissaire-Enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, et lui communiquera un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales.

Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le Commissaire-Enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole, son rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie, accompagnés du registre et des pièces annexées.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole TPM et de la Ville du Pradet.

Le Conseil Métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation de la déclaration de projet n°2 valant mise en compatibilité du PLU du Pradet, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur.

Le Président de Toulon Provence Méditerranée,
Hubert FALCO

202305453

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP il a été constitué une SASU dénommée :

ZEUS CARS LOCATION**Capital social** : 5000 euros.**Siège social** : 4 rue St André 83790 PIGNANS**Objet** : Activités location de voitures**Président** : Mr HORN Ernest domicilié idem siège.**Admission aux assemblées et participations aux décisions** : tout associé peut participer aux décisions collectives Droit de vote une action donne droit à une voix Transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés**Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DRAGUIGNAN.

202305456

04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr

Devis sur demande

MAIRIE DE SEILLANS
VAR**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le public est informé que, par arrêté municipal en date du 15 Mars 2023 le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet :

de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, les évolutions envisagées porteront sur :

- **Adaptation réglementaire sur le secteur de la zone d'activités de Broyés, répondant aux besoins d'extension des entreprises implantées et facilitant le remplissage de la zone sur les terrains encore non bâtis.**

- **Adaptation de l'emprise au sol sur le secteur de l'Eouvière pour permettre des extensions limitées des constructions existantes.**

- **Ajustement de certains points réglementaires des zones urbaines, naturelles et agricoles facilitant l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (stationnement en zone UA, distance des portails, gestion du pluvial)**

- **Mise à jour des annexes du PLU sur les risques inondation (inondation, mouvement de sols).**

Cette enquête publique se déroulera en Mairie de Seillans pendant 31 jours consécutifs, du 3 Avril 2023 au 3 Mai 2023 inclus.

A été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Toulon :

Monsieur VILLEDIEU DE TORCY Olivier, commissaire enquêteur. Pendant la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de SEILLANS :

Du Lundi au vendredi : de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de SEILLANS - 9, Rue du Valat - 83440 SEILLANS ou par courriel à l'adresse suivante plu.modif1.seillans@gmail.com pendant la durée de l'enquête publique uniquement.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.seillans.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Seillans dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie, aux dates et heures suivantes :

- Lundi 3 Avril 2023 de 9h à 12h
- Jeudi 13 Avril 2023 de 14h à 17h
- Mercredi 19 Avril 2023 de 9h à 12h
- Mercredi 3 Mai 2023 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Seillans et sur le site internet www.seillans.fr, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le conseil municipal délibérera pour approuver le dossier de la première modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié, pour tenir compte des observations et avis qui ont été émis au cours de l'enquête ou par les personnes publiques associées.

Signé : LE MAIRE
René UGO9, RUE DU VALAT - 83440 SEILLANS
TÉL. 04 94 50 45 46 - FAX 04 94 50 45 65
Email : mairie.de.seillans@wanadoo.fr

202305461

Vie des sociétés

CLÔTURE DE LIQUIDATION**CLEANTECHFRANCE SAS** en liquidation au capital de 10 000 euros

Siège social et de liquidation : 166 chemin de la Carraire, 83550 VIDAUBAN

892 017 153 RCS DRAGUIGNAN

L'A.G.O. du 12/01/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Laurent CUNIN, demeurant 20 Cresskill Avenue CRESSKILL NJ 07626 ETATS UNIS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au vu des comptes liquidatifs arrêtés au 15/12/2022. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de DRAGUIGNAN, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

202305264

AVIS DE CONSTITUTIONSuivant acte SSP il a été constitué une SASU dénommée :
NC MARINE**Capital social** : 1000 euros.**Siège social** : 280 Chemin de Mouries 83140 Six-Les - Plages**Objet** : Entretien bateaux et vente de pièces détachées, locations bateaux gardiennage, ventes et courtages de bateaux, transports routier de bateaux .Convoyages de bateaux**Président** : Mr CAVALIERI Nathan, Benjamin demeurant 280 Chemin de Mouries 83140 Six-Fours-les-Plages**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.**Durée de la société** : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulon.

202305454